



Kerlenn Sten Kidna –An Alre
Cercle culturel Alrén Sten Kidna
6, rue Joseph Rollo
56400 AURAY
02.97.29.16.58
ksk@ksk.bzh
<http://www.kerlenn-sten-kidna.com/>

Procès-verbal d'Assemblée Générale

L'an deux mil quinze, le samedi vingt-huit février, à 14 heures 30, les membres de l'association se sont réunis à la Maison de quartier Parco Pointer, à Auray sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par M. Patrick DREAN, en sa qualité de président.
Le secrétariat est assuré par M. Rémi BEAUTO.

Plusieurs personnes sont excusées : M. François GOULARD, Président du Conseil Général, Katia BONNEC, Adjointe à la Culture et à la Communication de Landévant, M. Bernard HILLIET, Maire de Quiberon, Anne-Marie BOUDOU, Conseillère régionale Bretagne, Christian Le MEUT.

KERLENN STEN KIDNA accueille Kaourintine HULAUD – Conseillère régionale, Ronan ALLAIN, Maire adjoint d'Auray, Jacques MADEC – Maire adjoint de Locmariaquer, François LE COTILLEC, Maire de Saint-Philibert, Pierre GODEFROY – Président de l'écomusée de Saint-Dégan à Brech, Joël Le BARON, vice-président de Ti Douar Alre en charge de la commission langue bretonne.

A l'ordre du jour :

- présentation du rapport moral (activités de l'association) correspondant à l'année 2014 ;
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2014 ;
- proposition du budget prévisionnel pour l'année en cours 2014 ;
- propositions d'action, motion d'orientation pour l'exercice 2014 ;
- renouvellement du Conseil d'administration ;
- questions diverses

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

1°- Rapport moral (activités de l'association) 2012.

La présentation est faite par le président avec interventions des membres du Conseil d'Administration et discussion au fil de la présentation.

Le rapport, joint au présent procès-verbal ([Annexe 1](#)), est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2°- Rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2014 ;

Le trésorier rend compte de la gestion et précise que le rapport, joint au présent procès-verbal ([ANNEXE 2](#)), est maintenant à l'année civile.

La dite gestion est approuvée et quitus est donné au trésorier à l'unanimité. **4°- Motion d'orientation pour l'exercice 2014.**

Le président propose ensuite à la discussion et au vote de l'assemblée les orientations pour l'exercice à venir. L'Assemblée Générale charge le nouveau Conseil d'Administration de mettre en place la motion d'orientation.

La motion - jointe au présent rapport - est adoptée à l'unanimité moins une abstention. ([Annexe 3](#)).

5°- Renouvellement du Conseil d'administration.

A l'issue du scrutin, le Conseil d'Administration du Cercle Sten Kidna est composé comme suit pour l'année 2015 : Rémi BEAUTO, Patrick DREAN, Christelle DIDIERJEAN, Bernard GUERIN, David LE ROUX, Youn PENSEC, Nolwenn TATARD, Marlène BOUVET, Alain PERRIEN, Thierry OLIVIER, Corinne JEAN, Evelyne LEMEL.

Aucune autre question n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Le secrétaire
Rémi BEAUTO

Le président
Patrick DREAN

ANNEXE 1

Compte-rendu d'activité, année 2014

Actions conduites essentiellement au sein de l'association.

Cours du soir de breton

L'offre fin 2014, 10 cours en 5 communes différentes du pays d'Auray (Auray, Crach, Plouharnel, Pluvigner, Sainte-Anne) répond à l'une des préconisations de la charte de DAO : offrir une continuité du cursus d'apprentissage sur cinq niveaux différents (du niveau A1 aux niveaux les plus hauts) sur un même territoire dans un rayon facilement accessible. 30 diplômes DAO (A1, A2) ont été remis officiellement en octobre 2014 en présence de Mr Dumoulin, maire d'Auray, de Mr Allain, adjoint à la culture d'Auray et de Cécile Goualle, directrice de Radio Bro Gwened.

Daniel CARRE complète ce tableau déjà bien chargé.

L'enseignement de la langue (aux niveaux A, B et C) ainsi que l'animation des rencontres inter bretonnantes (niveaux B2 et au-delà) a représenté une part très importante de l'activité de l'association : 32 séquences (45h) pour chaque groupe, soit 109h/année pour chaque moniteur compte-tenu du temps de préparation, des déplacements, de la formation, de la gestion de l'intercours (ENT) ; 6 cours ont été assurés par le salarié (654h/année estimées) et 5 par 6 moniteurs bénévoles (654h/année estimées).

L'association a poursuivi la mise en place d'une pédagogie en harmonie avec le portfolio européen des langues et la charte DAO (label obtenu en 2012). Elle propose en particulier un suivi dans l'intercours avec un accès à des documents pédagogiques mis en ligne par les moniteurs au sein d'un espace numérique de travail ; cette modalité a été particulièrement appréciée des apprenants dans la mesure où elle maintient un contact dans l'intervalle des cours.

Rencontres discussion en breton.

Un atelier de conversation (10 à 12 participants) a fonctionné deux fois par mois en après-midi sur Auray (1^o et 3^o vendredis du mois). Heures : 20h / année (salarié).

Atelier de chant en breton.

Le klub soniñ, classe de chant animée en breton par Catherine Pasco ; une fois toutes les trois semaines (2h). 12 à 15 participants. Heures : 25h bénévoles.

An Dasson.

Le numéro 78 sur le chant en pays vannetais est paru en début d'année et le numéro 79, sur les maisons écologiques, en fin d'année. L'implication de rédacteurs extérieurs a été mise en œuvre avec l'objectif d'accélérer le processus de production s'est avéré plus difficile à atteindre que prévu, en raison des délais d'écriture de chaque contributeur et de la durée du travail de relecture, l'équipe d'an Dasson demeurant réduite. Le nombre d'abonnés enregistre une nette diminution en cette fin d'année, une cause possible étant la dissociation de la fiche d'abonnement et de la fiche d'adhésion à l'association, qui finalement a donné moins de visibilité à An Dasson. Un travail de promotion sera encore nécessaire. Heures : 50h salarié (maquette) + 50h bénévoles (rédaction, etc.).

Vente du DVD Rom « Daet eo genin ! ».

Les premiers 500 DVD avaient été vendus fin 2012, un second tirage (1.000 exemplaires) avait été effectué en 2013. Les DVD ont continué à être vendus en 2014 et un bouche à oreilles positif a lieu autour de ce produit. Cependant au vu de l'investissement financier comme humain, un travail de promotion demeure plus que jamais essentiel, pour que les stocks soient utilisés pour leur vocation : offrir aux utilisateurs un outil innovant pour améliorer la compréhension orale du breton. L'emploi d'une personne prévu pour le début 2015 sur une mission de promotion des activités du Cercle devrait améliorer cet aspect, ainsi qu'une émission de télévision sur France 3, prévue à la rentrée 2015 aussi, où le Cercle sera largement évoqué.

Le site internet : <http://www.kerlenn-sten-kidna.com/>

Ouvert en décembre 2012, le site a connu quelques modifications au cours de cette première année de fonctionnement. Une convention a été signée avec l'entreprise E-Declic pour ce qui concerne le stockage des informations, le dépannage, les modifications structurelles nécessaires. Dans l'ensemble, le site donne satisfaction et les réactions sont unanimement positives. Le bilinguisme à 100%, fort coûteux en temps, est salué par tous. L'ENT rend les services que l'école du soir en attendait ; le site est vivant mais nécessite une vigilance constante pour qu'il reflète les activités passées et à venir du Cercle. La partie Publications, si importante quant à l'affichage de la langue bretonne, doit être l'objet d'une politique plus volontariste et être alimentée régulièrement par des écrits et des enregistrements. En cette fin d'année 2014, une nouveauté : le Cercle a acquis un nom de domaine en .bzh, qui remplace le nom en .com (qui reste valide pendant une période de transition, ainsi qu'une adresse électronique nouvelle qui remplace, elle aussi, l'adresse actuelle. Heures : bénévoles : 150h / année.

Propositions de deux emplois :

Le travail de réflexion ponctué notamment par deux rencontres sur l'évolution des cours du soir, cet été, a abouti à la proposition de deux postes salariés en CDD à mis temps, de 3 mois, pour la première moitié de 2015 : l'un concernant l'évolution à prévoir des formules de cours afin de mieux répondre à la demande et de former notamment de véritables locuteurs du breton ; l'autre pour déterminer comment à l'avenir assurer de façon plus efficace la promotion des activités et des produits du Cercle Sten Kidna, et la vitalité du site internet. A l'heure de la rédaction de ce présent mémoire, les choix des personnes salariées sont en train d'être effectués. La vocation de ces deux postes est de mettre en place des procédures qui seront mises en œuvre et poursuivies par les personnes bénévoles par la suite.

Animations diverses en langue bretonne.

a) Plusieurs sorties et activités en langue bretonne ont été proposées tant aux adhérents qu'au-delà de l'association par voie de presse ; notamment randonnées pédestres à Brec'h (Toulbahadeu le 30 mars et au bourg le 31 mai) commentées dont certaines ont été l'occasion de démontrer l'utilité de la valise d'interprétation, même en extérieur. Après-midi jeux de société en breton (29 novembre). Animations gratuites. Participations estimées : 50 participants Heures : 20h / année, bénévoles.

b) Kafé, bara-amannenn : Point rencontre et discussion à bâtons rompus, 2^o et 4^o vendredis du mois d'octobre à fin mars. Organisé à Pluvigner. Participation gratuite ; entre 15 et 20 participants à chaque rendez-vous. Heures : 15h / année (préparation, animation, voiturage), bénévoles

c) Ateliers pour enfants des classes primaires bilingues. 2 ateliers (Pâques et Noël, samedi après-midi) proposés aux enfants scolarisés en filière bilingue. Diffusion de l'information par les écoles et les associations de parents. Heures : 8h (salarié) + 24h (bénévoles). d) Journées de la langue bretonne. Dans le cadre d'un "automne autrement" 2014, Kerlenn Sten Kidna a pris part à la mise en place des Journées de la langue bretonne d'octobre 2014 en collaboration avec Ti Douar Alré.

- Mardi 14.10 : Lecture publique "A werzenn da werzenn" Public enfants et adultes. Organisation avec la Médiathèque de Brec'h. Heures : 1h (bénévole)
- Vendredi 17.10 : Devezh ar vugale Heures : 3h (bénévole)

Le Cercle a proposé d'autres animations au cours de cette période, qui figuraient également sur le livret de Un automne autrement 2014.

- Samedi 18/10 : visite en breton de l'entreprise de jardinerie « Fleurs des sept îles » à Pluneret, avec interprétation simultanée Heures : 6h (bénévole ; interprétation salariée)
- Mercredi 22/10 : conférence sur deux galiciens venus étudier des aspects de la culture bretonne. Petit théâtre, à Auray. Heures : 3h (bénévole)
- Samedi 25/10 : Visite en breton de l'exposition sur les pardons, à Sainte-Anne d'Auray, menée par Daniel Carré
- Mercredi 12/11 : Spectacle An tad Sach Brec'h, Plumergat, coorganisé par le Cercle et Ti Douar Alre. 150 entrées dont 134 entrées payantes.
- Vendredi 14/11 : conférence de Jean-Claude le Ruyet sur la toponymie en langue bretonne. 35 personnes. Interprétation simultanée. Heures : 2h (bénévole)

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

e) Animations estivales. Pour la sixième année l'association a organisé une déambulation chantée bilingue dans le bourg de Pluvigner, avec l'aide de la commune et d'autres associations locales, le 11 juillet. Bonne assistance (200 à 250 participants). Gratuité. 25 à 30 bénévoles mobilisés. Heures: 10h salarié + 100h bénévoles.

f) Participation à la Redadeg 2014

Le Cercle a participé à la Redadeg, course pour la langue bretonne qui passait au pays d'Auray au mois de mai, notamment en achetant directement 3 kilomètres (à côté de trois autres achetés par un collectif de membres du Cercle).

g) Stand au salon du livre à Carhaix

Le Cercle a tenu un stand les 25 et 26 octobre à Carhaix où il a pu présenter ses produits et rencontrer d'autres acteurs des associations culturelles bretonnes.

Travail en lien avec les établissements scolaires, les organismes de formation :

a) Plouharnel

Ateliers d'initiation au breton à l'école primaire dans le cadre des TAP

b) UCO : Le Cercle a assuré l'accueil d'étudiants (DU) de l'Université catholique de l'Ouest (antenne d'Arradon) sur plusieurs journées pour favoriser les contacts avec des locuteurs locaux. Rétribué par l'UCO. Cette action a été gérée par D. Carré.

c) Ateliers pour parents d'élèves bilingues. Le stage initié en 2011 (trois samedis matins = 6h) a été repris pour la 4^e fois en 2014. Le document d'accompagnement (cahier + CD) «Mont d'ar vugale e brezhoneg » a fait l'objet d'un retraitage. Heures : 15h (bénévoles), animation en binôme. Participation financière : 30€ inscription.

Travail en lien avec les mairies, les collectivités locales.

a) Page bilingue dans le bulletin municipal : La même page continue d'être proposée gracieusement aux communes qui en font la demande (actuellement : Pluvigner, Brec'h et Locmariaquer) pour insertion dans leurs bulletins municipaux. Heures : 15h bénévoles.

b) Relais de Ofis ar Brezhoneg : Pour la commune de Pluvigner, le Cercle assure le relais de Ofis ar Brezhoneg et fournit les traductions qui lui sont demandées par la mairie (cartons d'invitations, en particulier) et le service multimédia (actualisation de la partie en langue bretonne du site internet). Heures : 20h bénévoles.

Il sert également d'interface pour la collecte des demandes et la transmission des documents promotionnels des cours de Breton pour adultes dans le pays d'Auray. Heures : 2h, salarié + 5h bénévoles.

c) Prix littéraire Le long cours du Bono/Sten Kidna. L'association a participé pour la sixième année consécutive à un prix littéraire créée par la commune du Bono pour distinguer un livre de fiction (roman, nouvelles...), publié récemment. Cette année, des recueils de nouvelles étaient récompensés. Le jury (une dizaine de membres) réuni par l'association a attribué le prix 2014 à Yann Gerven pour son recueil « Traoù nevez » ; prix remis en mai au Bono, avec aussi un prix spécial à Herri ar Borgn pour l'ensemble de ses oeuvres. Achat des ouvrages par la commune du Bono. Heures : Jury : 40 h ; animation/organisation/contact média/remise des prix : 15 h. Bénévoles

d) Prix de poésie, Locmariaquer : La commune de Locmariaquer a créé un prix de poésie bilingue en 2012, à destination de toutes les écoles du pays d'Auray. Le Cercle a aidé à l'organisation de ce prix en le faisant connaître auprès des écoles et en constituant un jury qui a choisi les poèmes primés en breton. Heures : 2h salarié.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

Travail en lien avec d'autres associations, structures diverses.

- 1) Lecture/coopération avec la médiathèque de Brec'h. Des réunions de discussion en breton ont lieu régulièrement, toutes les six semaines environ, à la médiathèque de Brec'h, le samedi matin : Lennomp asampl. Environ 10 personnes présentes à chaque fois.
Le Cercle fournit chaque année de nouveaux livres à la médiathèque, livres qui restent la propriété du Cercle mais que quiconque est abonné à la médiathèque peut emprunter. 1100 documents sont concernés en 2014, ce qui constitue un fonds important. Heures : 30h (animation, enrichissement du fonds), bénévole.
- 2) Deskiñ d'an Oadourion. Le Cercle a avisé régulièrement les moniteurs de cours des actions de formation mise en place par DAO ; il a contribué activement, au sein de la commission évaluation, à l'élaboration des outils d'évaluation des niveaux A1, A2 proposés en juin. Tous les étudiants de ces niveaux se sont vus proposer les dites évaluations et 30 diplômes ont été décernés en octobre 2014. Le Cercle grâce au travail pédagogique mené chaque année est en cette année 2014 un contributeur essentiel dans l'élaboration de la valise pédagogique, projet de DAO qui sera fonctionnel en 2015.
- 3) Ti Douar Alre : L'association qui s'était beaucoup investie dans le projet de maison de pays de la langue et de la culture bretonne, est partie prenante dans la structure Ti Douar Alre :
 - 5 représentants siègent au CA de Ti Douar Alre.
 - après le transfert du poste de salarié de KSK à TDA le 01.07.2013, 2014 a été la première année complète de ce nouveau fonctionnement. TDA facture à KSK un certain nombre d'heures que le salarié continue effectue pour le compte KSK (cours, An Dason,...). Ceci a fait l'objet d'une convention.
 - La valise de traduction simultanée achetée conjointement par KSK et TDA a été utilisée selon la convention bipartite rédigée à cet effet et chaque utilisation est l'occasion de promouvoir cet outil auprès de nouveaux utilisateurs éventuels et de démontrer sa pertinence.
 - Les calendriers d'animation des deux associations sont harmonisés ; leurs sites internet mis en relation.
 - KSK a coorganisé, participé financièrement parfois, à diverses manifestation dans le cadre de la maison de pays; il a assuré la promotion de ces mêmes événements : stages Ober e brezhoneg 2014-2015, Sizhunvezh ar Brezhoneg 2014, Gouel Bemdez 2014, Gouel Breizh 2014... Il a aidé, par le réseau de ses bénévoles, à la mise en place d'ateliers de lecture en breton dans les école bilingues du secteur, à la proposition d'animations scolaires autour de la culture bretonne début 2014
 - KSK se veut force de proposition par rapport à l'usage du breton au sein de TDA par sa présence dans la commission langue bretonne de la maison de pays.
- 4) Ecomusée de Saint-Dégan.
Patrick Dréan a assuré au nom du Cercle une sensibilisation au breton sur le thème de la lande, au cours de la journée du patrimoine à Saint-Dégan. Il a également fait une interview filmée, en breton, sur ce même thème, et traduit cette interview afin d'aider au choix d'extraits qui seront montrés à l'écomusée.
La collaboration avec l'écomusée a vocation à se poursuivre en 2015 pour aider l'écomusée à insérer la langue bretonne dans son fonctionnement, d'une manière qui reste à préciser.
- 5) Médias. L'association a communiqué régulièrement dans la presse locale, dans les radios locales et régionales francophones et brittophones, ainsi que sur internet (liste des membres, blog, Agence Bretagne presse)... Un dossier de presse est constitué.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

Vie associative.

Le conseil d'Administration - ou le Bureau – se sont réunis au moins une fois par mois ;

Les commissions - An Dasson, Dastum, DVD, finances, Skol noz - se sont réunies selon les besoins et ont rendu compte au CA de l'avancée de leurs travaux respectifs.

Les adhérents ont été tenus au courant des activités proposées par le moyen de la liste interne, du site internet, de la newsletter et de la communication directe lors des cours.

Au moment de cette assemblée générale on enregistre environ 140 cotisations au titre de 2014-2015.

Pour le Cercle culturel Sten Kidna
Evit Kerlenn Sten Kidna Komzomp asampl

Le président
Ar prezidant
Patrick DREAN

ANNEXE 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 28 Février 2015 RAPPORT FINANCIER 2014



MENTEL / BILAN 2014

KAODOÙ / ACTIF 2014				DLE / PASSIF 2014	
	Brut	Amortissement	net		
ACTIF IMMOBILISE				CAPITAUX PROPRES	
IMMOBILISATION CORPORELLES	8 697,49 €	1 771,67 €	6 925,82 €	RESERVES STATUTAIRES	70 743,64 €
				RESULTAT DE L'EXERCICE	3 837,66 €
ACTIF CIRCULANT - CREANCES				PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
VALEURS MOB., PLACEMENT	60 757,00 €		60 757,00 €		
DISPONIBILITES (banque + caisse)	6 898,48 €		6 898,48 €		
Avance versée					
COMPTES DE REGULARISATION				DETTES	
CHARGES CONSTATES D'AVANCE				DETTES D'EXPLOITATION	
				DETTES SOCIALES	
COMPTES DE REGULARISATION				COMPTES DE REGULARISATION	
				PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
TOTAL ACTIF			74 581,30 €	TOTAL PASSIF	74 581,30 €

En 2013, nous terminions l'année avec un important déficit - 11 800€ - en raison surtout de la prise en charge de la rémunération de notre salarié dont le poste n'a pu être transféré à Ti Douar Alre qu'à compter du 01 juillet 2013.

2014 s'annonçait sous un jour plus favorable. Le conseil d'administration avait souhaité maintenir l'équivalent des charges afin de promouvoir de nouvelles initiatives pour l'enseignement et la diffusion de la langue bretonne ; deux nouvelles lignes budgétaires avaient été intégrées afin de permettre à nos moniteurs bénévoles de pouvoir acheter le matériel pédagogique dont ils ont besoin et de financer les stages qu'ils estiment nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Une formation était également prévue pour les personnes qui souhaitent se former à l'interprétation simultanée (en lien avec l'utilisation de la valise).

Ces perspectives n'ont pas toutes été menées jusqu'à leur terme. Si nos moniteurs bénévoles se sont emparés de l'opportunité de pouvoir acheter du matériel pédagogique nécessaire à l'animation de leurs cours (2 200€ dépensés sur 3 300€ budgétés), peu d'entr'eux ont utilisé la possibilité de suivre des stages de formation financés par l'association. La formation reste sans doute un des aspects le plus difficiles pour mobiliser : ainsi la formation à l'interprétation n'a pas été mise en place cette année faute d'un nombre suffisant de volontaires.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

Il est dommage que nous ayons investi dans une valise d'interprétariat et que nous ne disposions pas de bénévoles pour permettre des animations bilingues. Il y a là pourtant une demande importante : les quelques animations que nous avons organisé en 2014 ont pour la plupart rencontré un franc succès. Nous pouvons bien sûr faire appel à des interprètes professionnels mais ce n'est pas le même coût et de ce fait cela nous limite. Je fais donc appel de nouveau à tous les volontaires qui se sentent capable de se lancer dans une traduction du breton vers le français, ce qui est plus facile que dans l'autre sens pour des néo-brittophones.

Nous n'avons pas non plus pourvu les postes salariés que nous avons prévu pour faire évoluer nos cours du soir et pour développer la vente de nos produits. Les embauches sont des procédures lourdes et pour une association de bénévoles comme la nôtre cela prend bien sûr plus de temps que dans une entreprise. Néanmoins les efforts ont abouti, en 2015, au moins pour le poste d'animateur chargé de l'évolution des cours du soir puisque Pascale DURAND a été embauchée en février 2015 pour une durée de 5 mois. Un autre salarié sera embauché courant 2015 pour travailler sur la promotion de nos produits

Par contre nous avons pu continuer notre partenariat avec Ti Douar Alre sur les bases d'une convention signée en 2013 qui prévoit de pouvoir continuer à bénéficier des compétences d'Olivier BERSON pour certaines activités du cercle. En compensation, KSK a versé 8 500€ à Ti Douar Alre, non compris les frais de déplacements. Concernant les recettes, les résultats sont en demi teintes et certaines évolutions doivent nous interroger.

Du côté des subventions, nous avons toujours l'aide de la région qui nous soutient fortement.

La commune d'Auray met à notre disposition un local, ce qui représente en soit une subvention conséquente. Les 3 communes BREC'H, LE BONO, PLUVIGNER, nous ont renouvelé leur soutien pour les actions spécifiques que nous menons sur leur territoire.

Pour les recettes propres de l'association, seules celles concernant les cours sont en hausse par rapport aux 2 années précédentes : de 8 815€ en 2012 à 11 690€ en 2014. L'abonnement à notre revue «AN DASSON » chute de façon importante en 2014 : 607€ en 2014 contre 2798€ en 2013.

Sans doute que le nouveau mode d'abonnement est responsable en partie de cet état de fait. Il y aura lieu de s'interroger sur les raisons de cette baisse et des moyens d'inverser la tendance.

Toutes les autres recettes propres sont aussi en baisse : les cotisations, les événements, les ventes du DVD et les autres ventes. D'où l'intérêt du poste que nous allons recruter pour le développement de la vente de nos productions: nous ne savons faire connaître et valorisé suffisamment ce que nous faisons. En fin de comptes, nous terminons l'année 2014 avec un excédent de 3 800€. Et je demanderai à l'A.G., si elle approuve ce rapport financier l'autorisation de reporter cet excédent sur l'année 2015.

Durant toute cette année j'ai été efficacement aidé par Christèle DIDIERJEAN, trésorière-adjointe, qui a pris la succession de Nicole DELPLACE pour tenir les comptes et vérifier les factures. Je tiens à la remercier pour son implication et son aide.

Bernard GUERIN, trésorier (le 27 février 2015)

ANNEXE 3

Proposition de motion d'orientation 2015.

L'année 2014 de Kerlenn Sten Kidna a vu se poursuivre une activité soutenue, en particulier au niveau des cours du soir et des activités en breton. Alors que l'année 2014 avait vu le transfert du poste de salarié de Sten Kidna à Ti Douar Alré, la maison de pays de la langue et de la culture bretonne, 2014 a été la première année complète de ce nouveau fonctionnement, année de consolidation au cours de laquelle le Cercle a continué à collaborer pleinement au sein de cette instance ; tant au plan des actions en faveur de la langue bretonne dont plusieurs ont été coorganisées, cofinancées (Sizhunvezh ar Brezhoneg, Douar Alre Gouel Bemdez, activités ludiques pour les enfants des filières bilingues, balades commentées,...) qu'au plan du fonctionnement de l'institution (présence au sein du Conseil d'Administration, gestion des heures salariées allouées au Cercle, fonctionnement de la valise d'interprétation achetée conjointement...). Toutes ces opérations, qui ont nécessité la rédaction de diverses conventions de partenariat, se sont déroulées dans un excellent climat de compréhension mutuelle, de franche collaboration. A côté de cette collaboration au sein de la structure Ti Douar Alre, le Cercle continue ses activités propres, tout en continuant ses efforts pour gérer le fonctionnement – par-dessus tout le secrétariat et le suivi des dossiers – sans la présence d'un permanent comme c'était le cas jusqu'à 2013. L'organisation interne se poursuit donc. Comme prévu, pour pouvoir maintenir le volume des cours, leur répartition dans l'espace et dans le panel des niveaux, nous en assurons certains par le salarié de Ti Douar Alre ; il en est de même pour d'autres services plus ponctuels (maquette d'An Dasson, réalisation de documents promotionnels,...) ; cela est réglé dans le cadre de conventions.

Kerlenn Sten Kidna souhaite, pour 2015, continuer de valoriser et de consolider l'existant, tout en travaillant pour rester réactif afin de répondre mieux à ses objectifs :

a) maintenir le réseau des cours du soir à Auray et autour d'Auray (notamment les nouveaux cours de Sainte-Anne et de Crach), voire le développer selon les disponibilités (heures payées à Ti Douar Alre, nouveaux enseignants). Un système de gratification aux moniteurs bénévoles a été mis en place par le conseil d'administration, au-delà du remboursement de leurs frais de route et de formation ; cela dans l'espoir de susciter de nouvelles vocations d'animation de cours. On cherchera toujours à favoriser les rencontres entre les apprenants, à mieux utiliser l'espace numérique de travail qui rend déjà d'éminents services. Le Cercle cherchera également à mettre en contact ses apprenants avec ceux d'autres écoles du soir du Morbihan, grâce à des moyens modernes de communication.

L'école du soir continuera de se situer dans le cadre de la fédération Deskiñ d'an oadourion (niveaux, évaluation,...). Le matériel pédagogique du Cercle contribuera d'ailleurs généreusement à la construction de la valise pédagogique créée par DAO. Le Cercle sera aussi acteur de la réflexion sur l'évolution des cours, ceci grâce au recrutement en CDD pour 3 mois, conformément aux orientations de l'assemblée générale de 2014, d'un employé qui aura pour charge d'étudier la faisabilité des pistes de travail suggérées par le groupe de réflexion de 2014 ; ceci pour aller vers une meilleure adéquation avec le public d'aujourd'hui et contribuer à former davantage de bretonnants.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

b) assurer de manière plus efficace la promotion des activités et des produits du Cercle. Par exemple, malgré sa qualité et l'investissement autant humain et financier qui l'a fait naître, le DVD « Daet eo genin » pâtit d'un déficit de notoriété. C'est aussi le cas de An Dason, du site internet du Cercle. Là aussi suite aux orientations de l'assemblée générale de 2014, un poste salarié en CDD de trois mois aura pour mission d'améliorer la façon dont le Cercle met en valeur et fait connaître ce qu'il fait, les produits qu'il propose.

c) s'appuyer sur l'outil informatique dont l'association dispose. Il faut qu'il serve à la promotion du Cercle (vitrine de son actualité, histoire de la vie associative) comme à l'affichage de la langue bretonne. Il conviendra de renforcer la part des documents audio mis en ligne. On devra pour cela puiser dans le fonds collecté (bretonnants du pays d'Auray) et faire entendre des textes lus (Lenn da selaou) ; la mise en ligne programmée, régulière envisagée supposera, bien évidemment, une planification du travail préalable (choix et préparation des enregistrements, séances de lecture et d'enregistrement...). Ce sera aussi une partie de la mission du poste salarié « promotion du Cercle ».

d) continuer à mettre en place des activités régulières et des animations ponctuelles en langue bretonne (balades découvertes, visites guidées, rencontres à thème, colloque, classe de chant, stage "Miettes de breton" ...) ; l'utilisation de la valise d'interprétation sera encouragée, cet outil étant essentiel pour assurer la visibilité de la langue bretonne dans l'espace public. L'organisation de la formation d'interprètes, qui puissent assurer le service grâce à cette valise, demeure un objectif du Cercle. Cette formation, prête sur le papier, n'a pas pu encore avoir lieu en raison d'un nombre trop faible d'inscriptions.

e) participer activement aux actions initiées dans le cadre de Ti Douar Alre (Sizhunvezh ar brezhoneg en avril, Gouel Breizh en mai, Douar Alre Gouel bemdez à l'automne : devezhioù ar brezhoneg) ou dans d'autres cadres selon les propositions qui nous seront faites.

f) publier deux numéros supplémentaires (N°80 et 81) d'An Dason. La publicité de la revue sera renforcée pour regagner des lecteurs et abonnés. Les plus anciens numéros, épuisés depuis longtemps, ont été numérisés seront mis sur le site du cercle pour une lecture en ligne.

g) prolonger nos actions spécifiques dans le cadre des partenariats établis avec les communes de Brec'h (Lennomp Asampl, mise à disposition d'ouvrages, de DVD... en breton, à la médiathèque), de Pluvigner (Kafe, bara-amannenn ; A blasenn da blasenn ; traductions en breton), de Locmariaquer (concours de poésie), du Bono (Prix littéraire Sten Kidna).

h) répondre favorablement aux demandes en action de formation qui pourraient être encore formulées par des organismes tels que l'UCO ou l'ISFEC.

i) organiser, à l'occasion des 30 ans du Cercle, des animations spécifiques qui, tout en se référant à l'histoire du Cercle et à ses acteurs, soient l'occasion de fédérer les acteurs locaux autour de l'avenir de la langue et de la culture bretonne dans le pays d'Auray.

j) continuer à créer des outils innovants pour les apprenants du breton, ainsi le projet de manuel pour aider les apprenants de franchir le passage à la conversation.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2015

- k) de participer aux actions de promotion de la langue bretonne et du bilinguisme, par :
- la vitalité et la modernité que génèrent le DVD Rom Daet eo genin ! dont la promotion et la vente du second tirage (1000 exemplaires) devront être optimisées par une démarche résolument volontariste au fil des mois qui viennent ;
 - le soutien et l'attention portés aux communes et associations partenaires (DAO, Babigoù Breizh, autres ententes de pays, etc.), aux médias brittophones (Radio Bro Gwened...).

A l'évidence, certaines des propositions mentionnées ci-dessus ne pourront être mises en action, ne pourront surtout déboucher sur rien de concret si nous devons nous contenter de nos seules forces bénévoles. Aussi, profitant des finances saines de l'association, nous envisageons de proposer deux missions salariées - soit, globalement, un équivalent mi-temps sur l'année 2014 - dans le cadre de contrats à durée déterminée.

- Mission A : Autour de l'école du soir. En s'appuyant sur les résultats de l'enquête menée au sein du Cercle, chercher à mieux cerner les attentes des moniteurs et des apprenants ; chercher les moyens de mieux adapter les structures actuelles au public et au temps présents ; réfléchir et consulter pour optimiser la formation de futurs bretonnants. Cette mission devra déboucher sur des propositions concrètes (didactiques, structurelles, financières...) sur lesquelles l'Assemblée Générale de 2015 aura à se prononcer pour une mise en place progressive à la rentrée 2015.

- Mission B : Promouvoir le Cercle et ses publications. Trois objectifs clairement désignés : faire connaître et vendre le DVD Daet eo genin !, faire connaître An Dasso et le site internet du Cercle, préparer le matériel nécessaire à un enrichissement régulier et prolongé des pages Lenn da selaou et Komzoù dastumet du site internet.

Fait à Auray le 28.12.2014
Le président
Patrick DREAN